DATATION PAR THERMOLUMINESCENCE DE CERAMIQUE DE GLOZEL

par Hugh McKerrell, Vagn Mejdhal, Henri François et Guy Portal

I

L'AFFAIRE DE GLOZEL

Presque cinquante ans se sont écoulés depuis le temps où le nom de Glozel dominait la une des journaux français, divisant le monde scientifique en « glozéliens » et « antiglozéliens ». Après une controverse prolongée et intense, le point de vue des « antiglozéliens » prévalut, rangeant Glozel dans la catégorie des falsifications archéologiques classiques. Pourtant, l' « affaire » ne fut jamais entièrement éclaircie, ce qui est essentiellement dû au fait que les méthodes techniques d'examen disponibles à l'époque étaient insuffisantes pour fournir une datation avec certitude.

L'apparition de nouvelles méthodes scientifiques et plus particulièrement de la datation par thermoluminescence de la céramique a ouvert de nouvelles possibilités à un réexamen des mystérieuses trouvailles de GLOZEL. Dans cet article, nous allons décrire les résultats obtenus par thermoluminescence sur un certain nombre d'objets typiquement glozéliens : tablettes en argile inscrites, urnes funéraires à visage, dites « têtes de mort », idoles phalliques et bisexuées, petits récipients (lampes) et bobines. Nos résultats sont très nettement en désaccord avec les conceptions antérieures qui concluaient à la falsification : nous avons fait la preuve que tous les objets examinés sont authentiques et en première approximation, nous pouvons leur attribuer une date qui se situe entre l'an 700 av. J.-C. et l'an 100 de notre ère. Ces résultats indiquent que Glozel est peut-être plus compliqué, mais aussi plus intéressant, qu'on ne croyait jusqu'à présent, et par conséquent qu'un nouvel examen sérieux de l'affaire paraît justifié.

La première trouvaille glozélienne fut faite le 1er mars 1924 par Emile Fradin. C'était une fosse ovalaire de presque trois mètres de long et profonde de cinquante centimètres. Les parois étaient en pierre avec un ciment d'argile et le fond était pavé de seize larges dalles. La fosse portait les traces d'un chauffage considérable; les murs, ainsi que des débris de céramique trouvés sur le dallage du fond, étaient couverts d'une mince couche de vitrification. Plus tard, on pensa que la fosse était un four de verrier (Franchet, 1926) ou un four à céramique (Morlet, 1969). Cette première trouvaille est particulièrement intéressante, étant donné qu'elle est généralement reconnue authentique et que, d'autre part, les trouvailles postérieures dans le four même et à proximité de celui-ci semblent la lier indiscutablement à l'ensemble des objets découverts.

Pendant les années qui suivirent, A. Morlet, E. Fradin et de nombreux autres mettaient au jour une grande collection d'objets étranges. Les plus remarquables parmi ces trouvailles étaient les tablettes en argile (plus de soixante) parsemées de signes alphabétiformes, par certains aspects semblables aux lettres de l'alphabet phénicien. D'autres objets en argile étaient des urnes à parois épaisses (connues sous le nom de « têtes de mort »), de petits récipients supposés être des lampes, des idoles phalliques et bisexuées, des bobines et des fusaïoles. Beaucoup de ces objets d'argile étaient assez mal cuits. Les trouvailles comportaient également des fragments de haches polies, des outils d'os et de schiste (harpons, hameçons, aiguilles) et des galets ainsi que (également en os et en schiste) des plaquettes ou des anneaux comportant des gravures ou des sculptures représentant différents animaux, particulièrement des daims, mais aussi des rennes et des panthères, qui disparurent de France vers la fin de la période glaciaire. Les dessins montrent une certaine ressemblance avec l'art des chasseurs paléolithiques, mais sont moins bien réussis. Une grande partie des objets portent des inscriptions semblables à celles des tablettes en argile. En juin 1927, deux constructions, faisant penser à des tombes, furent découvertes, toutes les deux contenant un grand nombre d'objets ainsi que des fragments d'ossements humains. Les trouvailles ont été décrites par Morlet (1929), qui a également tenté une analyse des inscriptions (Morlet, 1969).

Aujourd'hui, il est difficile de se faire une idée impartiale des événements de l'époque, car la plupart des publications sont fortement imprégnées des jugements de leurs auteurs. La controverse a été décrite en détail par S. Reinach (1928) et par Morlet (1970); et de plus brefs aperçus ont été donnés par A. Vayson de Pradenne (1928, 1930), Sannié (1953), Isnard (1959) et Rieth (1967). Dans le présent article, nous ne ferons aucune tentative pour discuter l'établissement et le développement de la controverse, nous résumerons seulement les principaux points de vue sur la datation du site.

Morlet considérait que le site était néolithique à cause des débris de haches polies et envisageait une culture néolithique. Dans cette hypothèse, les glozéliens auraient connu l'écriture et la fabrication du verre. Il considérait que le style des gravures était du Magdalénien dégénéré et proposa de donner au site une date aussi ancienne que 8000 av. J.-C. (Morlet et Fradin, 1927; Morlet, 1969).

Reinach data les glozéliens aux environs de 3000 et 4000 ans avant J.-C. Il était en accord avec Morlet et considérait que la culture était dérivée du Magdalénien et que, par conséquent, il fallait étendre cette période jusqu'à l'an 5000 avant J.-C. (Reinach, 1928, 57).

Se basant sur l'évidence d'une fabrication du verre, Franchet plaça le site vers la fin de la période de La Tène, environ l'an 100 avant J.-C.

Camille Julian interpréta l'écriture comme une forme de latin et considéra les trouvailles comme l'équipement d'un sorcier gallo-romain remontant à l'an 300 de notre ère (Reinach, 1928, 67).

Après une discussion détaillée sur les trouvailles, H. Breuil conclut (1926) qu'elles n'avaient aucun rapport avec quelque culture paléolithique

que ce soit, ni avec les cultures néolithiques normales en France. Les outils étaient mal faits et sur quelques-uns des harpons, il avait trouvé des traces d'un travail de métal. Pour Breuil, les hommes de Glozel apparaissaient comme des « émissaires lointains d'un monde oriental ».

Crawford (1927) et Vayson de Pradenne (1927 a, 1927 b) furent les premiers à prétendre publiquement que les trouvailles de Glozel étaient falsifiées. Plus tard, Breuil exprima aussi des doutes sur l'authenticité des découvertes (1927).

En 1927, le Bureau de l'Institut International d'Anthropologie nomma une Commission Internationale pour un examen de l'affaire. Les sept membres de la Commission firent des fouilles à Glozel du 5 au 8 novembre 1927. La Commission trouva quatorze objets dont une tablette et une idole bisexuée. Les fouilleurs considérèrent que la tablette avait été enterrée peu de temps avant sa découverte. Cependant, ils reconnurent que l'idole avait été trouvée dans une terre « de compacité intacte ». La Commission conclut que tous les objets étaient des faux à l'exception des haches polies, de quelques tessons fortement cuits provenant du niveau supérieur des fouilles, d'objets couverts d'une couche vitreuse, et du four. La conclusion était principalement basée sur les observations suivantes :

- les tombes ne contenaient que peu de fragments d'ossements humains, sans qu'il n'y eût pour autant de traces d'incinération dans le champ environnant,
- les fragments de crânes humains avaient des degrés de fossilisation très différents,
- les objets en os avaient des patines différentes, quelques-uns paraissant tout frais,
- une grande partie de la céramique était mal cuite et par la suite n'aurait pas pu être conservée dans le sol pendant des milliers d'années,
 - tous les objets auraient dû porter des traces de racines,
- les objets en os et en pierre avaient été façonnés à l'aide d'outils métalliques,
 - des outils de métal avaient été utilisés pour les gravures,
- la faune, révélée par les trouvailles, aurait dû fournir une indication plus nette de l'existence des rennes (la Commission Internationale, 1927; Garrod, 1968).

Des observations du même genre furent notées par Champion, préparateur au Musée de Saint-Germain et par Bayle, Directeur du Laboratoire de la Préfecture de Police de Paris. Bayle avait examiné une centaine d'objets saisis à Glozel lors d'une action de police demandée par la Société Préhistorique Française (Rieth, 1967, 91), et dans quelques-unes des tablettes en argile, il avait trouvé des traces de végétation contenant toujours de la chlorophylle. D'après la teneur en chlorophylle, il considéra que les tablettes avaient tout au plus cinq ans d'existence (Sannié, 1953, 227).

En 1928, Reinach et d'autres organisèrent une nouvelle commission, « le Comité d'Etudes », également avec une participation internationale. Le Laboratoire de la Police de Lyon y avait délégué le criminologue suédois, H. SÖDERMAN. Le Comité fit des fouilles à Glozel pendant la période du 11 au 14 avril 1928 (Vayson, 1930, 219; Söderman, 1957; Morlet, 1970, 189), et trouva plusieurs objets dont une tablette en argile, le tout dans un sol intact. En plus, Söderman prit des empreintes digi-

tales de Morlet et de toute la famille Fradin pour les comparer ensuite avec une empreinte qu'il avait trouvée cuite dans une tablette; aucune d'elles n'était identique à l'empreinte de la tablette. Le Comité d'Etudes conclut que toutes les trouvailles de Glozel étaient authentiques, l'argument principal étant que certains objets trouvés étaient complètement entourés de racines et ne pouvaient pas avoir été enterrés récemment.

Après plus de quatre ans de disputes, la paix et l'oubli descendaient sur Glozel. Les fouilles continuaient toutefois jusqu'en 1942 et Morlet, jusqu'à sa mort en 1965, essayait en vain de déchiffrer l'écriture glozélienne. Cette écriture n'a jamais été sérieusement examinée par les philologues en raison, probablement de l'opinion prédominante que les tablettes étaient des faux. Cependant, Gordon (1971, 174) a récemment exprimé l'opinion que les efforts de Morlet méritent au moins une « étude complaisante et soignée ».